

Économies pour les conseils scolaires de l'Ontario

*Au dernier trimestre, la décision officielle dans le dossier d'Ontario Power Generation ainsi que des règlements et des décisions concernant les demandes de plusieurs distributeurs d'électricité ont permis aux écoles d'économiser **plus de 1,6 million de dollars (M\$)**, ce qui porte à environ 24,6 M\$ le total des économies réalisées en 2021.*

Au début de 2022, le dossier le plus important à l'étude est la demande de Hydro One concernant ses tarifs de transport et de distribution pour une période de 5 ans, dont l'enjeu pour les écoles s'élève à plus de 24 M\$. D'autres demandes de grande envergure concernent le plan de gestion axée sur la demande d'Enbridge Gas, le remplacement du gazoduc St. Laurent à Ottawa et les tarifs de distribution de London Hydro. Toutes ces demandes pourraient cependant être rejetées à l'arrière-plan par l'effet combiné d'initiatives visant à réduire les dépenses en immobilisations des distributeurs de gaz et d'électricité grâce à des solutions de rechange ne faisant pas appel à des gazoducs ou des lignes électriques.

AFFAIRES COURANTES - GAZ NATUREL

Enbridge Gas - Planification intégrée des ressources. Comme nous l'avons déjà signalé, la Commission de l'énergie a décidé qu'Enbridge devra examiner des solutions de rechange aux investissements dans les gazoducs non seulement pour abaisser ses coûts, mais aussi pour éviter que des actifs deviennent inutiles lorsque le Canada réduira son empreinte carbone dans l'avenir.

En décembre, la Commission de l'énergie a annoncé qui seront les membres du groupe chargé de surveiller ce processus. Notre avocat Jay Shepherd en fait partie.

Enbridge Gas - Remplacement du gazoduc St. Laurent à Ottawa. Enbridge demande l'autorisation de procéder à l'un de ses plus grands projets de remplacement, celui du gazoduc St. Laurent à Ottawa. Elle propose ce projet de 122 M\$ alors même qu'un grand nombre des plus gros clients branchés sur ce gazoduc planifient de réduire leur consommation de gaz naturel et même, dans certains cas, d'y mettre fin d'ici 20 ans. Cet actif, dont la durée de vie est de 40 ans, risque donc de devenir inutile.

Nous collaborons avec la ville d'Ottawa et Pollution Probe pour obtenir des renseignements sur les plans de ces clients visant la réduction des

gaz à effet de serre. Si la Commission de l'énergie accepte ces nouveaux éléments de preuve, elle pourrait imposer à Enbridge de reporter le projet, d'en réduire la portée ou les deux à la fois.

Enbridge Gas - Programmes de conservation.

Le plan révisé d'Enbridge concernant ses programmes de conservation (plan de gestion axée sur la demande), qui prévoit des dépenses d'environ 900 M\$ de 2023 à 2027, continue de faire l'objet d'un vaste examen approfondi. En décembre, plusieurs parties ont déposé des rapports d'experts. Nous avons ensuite soumis des questions écrites, tout comme d'autres intervenants.

Une fois que la Commission aura reçu les réponses à ces questions et qu'Enbridge aura déposé sa contre-preuve, une conférence technique aura lieu à la fin de février, et la Commission tiendra trois jours d'audiences en mars. Les parties devraient déposer leurs observations finales en mai et juin, et la Commission rendra probablement sa décision au troisième trimestre.

Ce processus continue d'être dominé par les tensions habituelles entre les groupes environnementaux, qui souhaitent d'importantes hausses des dépenses de conservation, et les groupes de clients, qui s'opposent généralement

aux hausses de tarifs proposées. Comme nous l'avons fait très souvent dans le passé, nous continuerons de faire le pont entre ces deux groupes, car, bien que nous soyons un groupe de clients, nous avons une forte affinité pour les mesures permettant d'atteindre d'importants objectifs environnementaux.

Les enjeux ont été compliqués par les nouveaux problèmes d'évaluation des résultats dont il est question ci-après. La mesure des économies réalisées – et, par conséquent, de l'efficacité des programmes de conservation – pourrait finir par être un enjeu majeur de l'examen du plan d'Enbridge.

Comité d'évaluation des résultats. Ce comité surveille la mesure des résultats des programmes de conservation d'Enbridge. Notre avocat Jay Shepherd y représente les groupes de clients, tout comme il a siégé pendant des années à d'autres comités ayant le même mandat.

Avec notre appui déterminé, le comité a ordonné qu'on procède à une étude du principal modèle de calcul qu'Enbridge utilise depuis des années pour évaluer les économies de gaz réalisées grâce à certains équipements à haut rendement. Cette étude, qui comparait les résultats du modèle de calcul aux données de facturation recueillies avant et après l'installation des équipements en question, a permis de conclure que les économies mesurées ne représentaient que de 62 % à 70 % des économies calculées par Enbridge. La surévaluation des économies réalisées dans le passé grâce aux programmes d'Enbridge pourrait se chiffrer en centaines de millions de dollars. Le comité a donc ordonné la tenue d'une deuxième étude afin d'obtenir des données plus détaillées.

AFFAIRES COURANTES – ÉLECTRICITÉ

Ontario Power Generation (OPG) – Tarifs de production – 2022-2026. La première demande d'OPG concernant ses tarifs de production sur une période de 5 ans a fait l'objet d'un règlement presque complet l'été dernier, après que notre avocat Mark Rubenstein eut dirigé les négociations pour une vaste gamme d'intervenants. Au cours d'audiences tenues au mois d'août, nos avocats Jay Shepherd et Fred Zheng ont dirigé les groupes

opposés au recouvrement par OPG de la totalité des énormes dépassements de coûts concernant la nouvelle installation de stockage d'eau lourde de la centrale de Darlington.

Dans la décision qu'elle a rendue en novembre, la Commission de l'énergie a statué qu'OPG ne serait pas autorisée à recouvrer une partie de ces dépassements de coûts, mais cette partie est inférieure à ce que proposaient les opposants. Les détails de la mesure sont actuellement débattus au cours d'un examen technique, mais, au final, les dépenses en immobilisations qu'OPG pourra recouvrer seront réduites d'environ 114 M\$. Pour les écoles, cela représente des **économies d'environ 1,5 M\$** sur 5 ans.

Hydro One – Tarifs de transport et de distribution – 2023-2027. La première demande de Hydro One visant à la fois ses tarifs de transport et de distribution est toujours à l'étude. Elle prévoit des hausses des tarifs de distribution s'élevant à 13,5 % pour les écoles clientes de Hydro One, et des hausses des tarifs de transport atteignant 20 % pour toutes les écoles de l'Ontario.

Ce travail prendra du temps, en raison de la complexité inhabituelle de la demande. En décembre, la Commission a tenu une conférence technique de 5 jours pour mener l'interrogatoire préalable des représentants de Hydro One. La preuve des intervenants (y compris des rapports d'experts) sera déposée et examinée en janvier, et une conférence de règlement devant durer une semaine est prévue en février. Une fois de plus, notre avocat Mark Rubenstein sera probablement le négociateur principal des nombreux groupes d'intervenants. Si un règlement partiel est négocié, la Commission tiendra des audiences en avril, et elle devrait rendre sa décision à l'été ou au début de l'automne.

Autres distributeurs. Des règlements ont été conclus concernant les tarifs de deux distributeurs d'électricité pour 2022, soit Canadian Niagara Power (desservant Fort Erie, Port Colborne et Gananoque) et Grimsby Power. Des décisions ont aussi été rendues au sujet des demandes présentées par Elexicon Energy, Kitchener Wilmot Hydro et Energy+. Tout cela représente des **économies d'environ 130 000 \$** pour les écoles.

Par ailleurs, London Hydro (qui fournit l'électricité à 250 écoles) est en train de négocier un règlement concernant ses tarifs pour la période de 2022 à 2016. Ces négociations pourraient se conclure au début du premier trimestre de 2022.

AUTRES QUESTIONS

Facteur d'inflation. Comme nous l'avons déjà signalé, le facteur d'inflation utilisé chaque année pour augmenter les tarifs de la plupart des entreprises de services publics a produit des résultats anormaux en 2021, en raison des répercussions de la pandémie de COVID-19 sur le marché du travail. Malgré notre opposition et celle d'autres groupes de clients, la Commission de l'énergie s'est rendue aux arguments des entreprises en maintenant la formule de calcul habituelle. La Commission a conclu que les résultats de cette année pouvaient être inhabituels, mais que la situation se rétablira probablement avec le temps.

Cadre pour l'innovation énergétique. L'initiative de la Commission de l'énergie visant à favoriser des solutions de rechange aux dépenses en immobilisations des distributeurs d'électricité en est maintenant à l'étape où l'on se demande comment on pourrait inciter ces entreprises à mettre en place de telles solutions. Comme toute mesure d'incitation des entreprises se traduit par une hausse de tarifs pour leurs clients, nous suivons de près ce dossier.

Modernisation de la Commission de l'énergie. La Commission a annoncé les résultats de son examen des processus de participation des intervenants dans d'autres administrations publiques. Rien n'indique que le régime actuel qui nous permet d'intervenir dans les travaux de la Commission soit menacé, mais nous demeurons vigilants afin de maintenir ce régime.

Notre avocat Mark Rubenstein siège au groupe de travail interne chargé d'examiner les propositions de modernisation du processus décisionnel de la Commission de l'énergie.

Jay Shepherd
Mark Rubenstein
Fred Zheng

Avocats de la Coalition de l'énergie des écoles

Vous avez des questions?

Communiquez avec l'une des personnes suivantes :

Ted Doherty (tdoherty@oesc-cseo.org)

Jay Shepherd (jay@shepherdubenstein.com)

Mark Rubenstein (mark@shepherdubenstein.com)

En guise de conclusion,

La CSEO est représentée par Jay Shepherd, qui est régulièrement en consultation avec moi. Il est essentiel de signaler que la Coalition de l'énergie des écoles, au nom de la CSEO, est un intervenant respecté auprès de la Commission de l'énergie de l'Ontario.

Notre travail permet à tous les conseils scolaires de l'Ontario de réaliser d'importantes économies au chapitre des coûts de l'énergie, et il vous aide donc à établir vos budgets.

Le directeur général,



Ted Doherty

Bureau de Toronto : 416.340.2540

Cellulaire : 519.955.2261

Courriel : tdoherty@oesc-cseo.org